

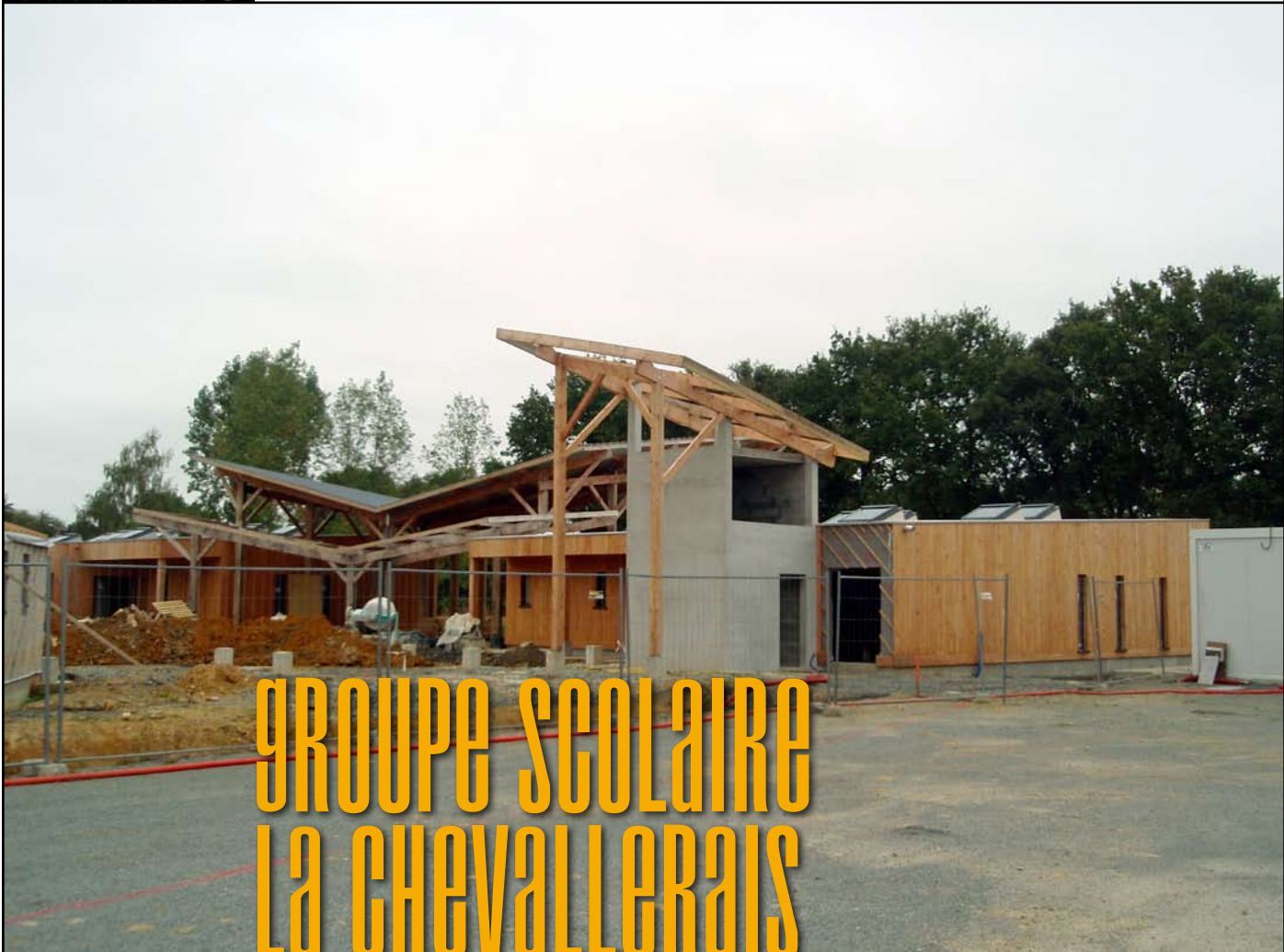


# LA CHEVALLERAI

ÉCOLE PRIMAIRE

**MAÎTRE D'OUVRAGE :**  
COMMUNE DE LA CHEVALLERAI

**MAÎTRE D'ŒUVRE :**  
L'ATELIER DAUBAS ET BELENFANT  
ARCHITECTES, NOZAY  
LA TERRE FERME, PAYSAGISTE, VAY



## GROUPE SCOLAIRE LA CHEVALLERAI

**FONCTIONS :**

École maternelle et élémentaire  
Accueil périscolaire  
Centre de loisirs sans hébergement

**NOMBRE DE CLASSES :**

2 classes maternelles - 2 classes élémentaires

**SURFACES :** .....SHON : 823 m<sup>2</sup>  
.....SHOB : 1130 m<sup>2</sup>  
.....Cours et espaces verts : 2000 m<sup>2</sup>

**MONTANT DES TRAVAUX :** ..... 1 289 047 €<sup>HT</sup>  
**MOBILIER :** .....évalué à 30 000 €<sup>HT</sup>  
**TOTAL DE L'OPERATION :** ..... 1 637 000 €<sup>HC</sup>

**NOMBRE D'ENFANTS SCOLARISÉS EN 2008-2009 :**  
83 enfants

**FINANCEMENT :**

ÉTAT DGE : .....65 000 €  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR : ..... 150 000 €  
CONSEIL GÉNÉRAL : .....449 372 €

**MODE DE CONSULTATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE :**  
Publicité et mise en concurrence adaptées.

**PROGRAMME :**  
Sans

**MISSION :**  
Maîtrise d'œuvre + EXE + OPC

**PARTICULARITÉ :**  
Démarche environnementale

**RECEPTION DU CHANTIER :**  
1<sup>er</sup> trimestre 2009



Photographie: CAUE 44

La commune de La Chevallerais connaît une progression importante de population depuis quelques années, de 662 habitants en 1999 à 1200 aujourd'hui.

En l'absence d'école communale depuis une trentaine d'année, les enfants sont scolarisés dans l'école privée déjà saturée, et dans les communes voisines, qui elles-mêmes doivent faire face aux poussées démographiques. Pour répondre aux attentes, la commune décide d'ouvrir une école provisoire à la rentrée 2006 (une cinquantaine d'inscrits) et prend la décision de construire un groupe scolaire.

Dans ce contexte d'urgence, l'équipe municipale a cependant souhaité aborder ce projet dans une démarche environnementale qui a pris corps tout au long du projet avec l'équipe de concepteurs.

On peut noter en particulier :

- Une conception pédagogique du projet, en associant les usagers au projet, en expliquant les choix et les mises en œuvre, en les mettant en évidence dans l'aspect formel du projet.
- L'implantation et l'orientation du bâtiment dans son environnement, pour la maîtrise des aspects thermiques, et dans le rapport proposé aux enfants avec l'environnement proche.
- La gestion des terres en surplus sur le site par le jeu de mouvements de terre.
- L'utilisation de la terre du site pour la mise en œuvre de cloisons en brique de terre crue, fabriquée sur place par une entreprise de réinsertion.

Des cloisons qui par ailleurs régulent l'hygrométrie, apportent une inertie, et jouent sur le confort acoustique du bâtiment.

- La gestion des eaux pluviales. Le réseau communal est actuellement saturé, les noues et les toitures végétalisées (outre leur apport en inertie pour le confort d'été), permettent de limiter le débit de ces eaux.

La récente Loi sur l'utilisation des eaux pluviales n'a pas permis de mettre en œuvre l'alimentation des sanitaires prévue initialement.

- La recherche de mise en œuvre de matériaux n'ayant pas un impact négatif sur la qualité de l'air et de l'environnement. Une ventilation double flux est installée pour favoriser le renouvellement de l'air, les briques de terre crue influent sur sa qualité hygrométrique.

- L'installation d'une chaudière à bois déchiquetée, qui sera alimentée par une filière mise en place par la commune : plantation, élagage, déchiquetage, stockage. Une gestion qui permettra par la suite à la commune d'alimenter d'autres équipements.

- Des panneaux solaires et des panneaux photovoltaïques, intégrés en toiture des préaux (transparence), indiquent par leur présence la volonté de produire une énergie renouvelable.

Dans la suite de cet équipement communal sont prévus le traitement des abords de l'école, et le remplacement du modulaire qui fait office de restaurant scolaire. Une centaine d'enfants s'annoncent pour la rentrée 2009.



Photographie: CAUE 44



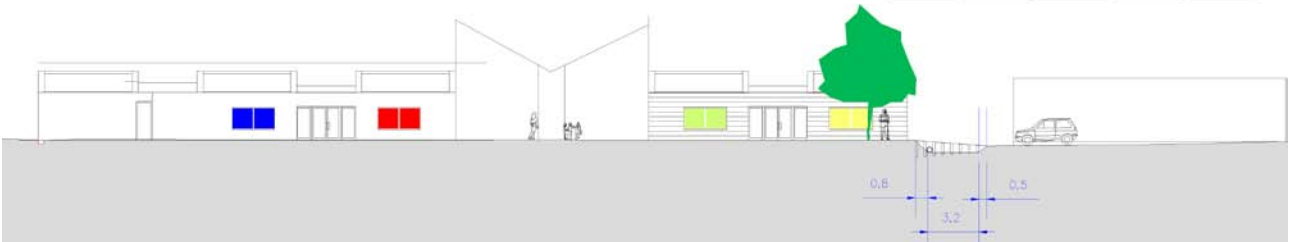
Photographie: CAUE 44



Photographie : CAUE 44



Photographie : CAUE 44





CLASSES	
Affectation	Surf. utile
Classe elementaire 1	59,8 m <sup>2</sup>
Classe elementaire 2	60,2 m <sup>2</sup>
Classe maternelle 1	63,6 m <sup>2</sup>
Classe maternelle 2	64,2 m <sup>2</sup>

LOCAUX PARTAGES	
Affectation	Surf. utile
Atelier partage	35,5 m <sup>2</sup>
BCD	63,1 m <sup>2</sup>
Salle de periscolaire/motricite	135,4 m <sup>2</sup>
Salle de repos 1 atelier partage	38 m <sup>2</sup>

SANITAIRES	
Affectation	Surf. utile
Sanitaire	17,7 m <sup>2</sup>
Sanitaire adulte	4,5 m <sup>2</sup>
Sanitaire adultes + vestiaires atsem	7,8 m <sup>2</sup>
Sanitaires filles	10,5 m <sup>2</sup>
Sanitaires filles	7,4 m <sup>2</sup>
Sanitaires garcons	10,5 m <sup>2</sup>
Sanitaires garcons	7,4 m <sup>2</sup>

CIRCULATION & ACCUEIL	
Affectation	Surf. utile
Hall	45,9 m <sup>2</sup>
Hall	29 m <sup>2</sup>

LOCAUX ADULTES	
Affectation	Surf. utile
Bureau	10,5 m <sup>2</sup>
Salle des maitres (compris tisanerie et photocopieurs)	30,2 m <sup>2</sup>

RANGEMENTS ET LOCAUX TECHNIQUE	
Affectation	Surf. utile
Chaufferie	9,5 m <sup>2</sup>
Local menage et poubelles	5,2 m <sup>2</sup>
Local poubelle	2,2 m <sup>2</sup>
Local technique	11,1 m <sup>2</sup>
Rangement materiel de jeux	15,7 m <sup>2</sup>